

Ensemble, pour des villages vivants

Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Marloie, le 19 décembre 2022



**Compte-rendu de la réunion de CLDR**

*Rochefort, le 15 décembre 2022*

Présents :

* Yvon Herman (Vice-Président), Françoise Lebeau, Julie Mommaerts-Herman (Présidente), Françoise Guyot, Alain Henrard, Vincent Jacques, Catherine Jaspart, Marc Libert, Annick Louis, Bénédicte Pirson, Amaël poulain, membres de la CLDR ;
* Marie Goovaerts et Alain Jacquet, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

* Bernard Convié, Jean-Marie Henin, Thierry Lavis, Joseph Brisbois, Gwenaël Delaite, Anne-Françoise Fiasse, Jean-Luc Fivet, Louis Melignon, membres de la CLDR ;

----------------------------------------------------------

Marie Goovaerts accueille les participants à l’Hôtel de Ville de Rochefort, dans la salle du Conseil, et les remercie pour leur présence. Elle rappelle ensuite l’ordre du jour de la rencontre.

L’équipe FRW de Marloie a une nouvelle page Facebook, qui rassemble ses actualités sur la douzaine de communes accompagnées : <https://www.facebook.com/FRWArdenneFamenne>. Chacun est invité à liker, partager…

**1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu de la réunion du 5 juillet 2022 est approuvé sans modification.

Une remarque est néanmoins formulée pour que, simultanément à l’envoi de l’invitation à la CLDR soit renvoyé le compte-rendu de la CLDR précédente. L’idéal pour ces envois est, à l’unanimité, le format numérique.

**2. Etat d’avancement des dossiers en cours**

**2.1. Les projets financés par le développement rural**

Actuellement, trois projets font l’objet d’un accord de subventionnement par la Wallonie via le développement rural. Il s’agit de projets avec des budgets importants, ce qui implique un suivi administratif conséquent et donc un certain temps.

* Atelier rural à Préhyr (demande de permis d’urbanisme) (+ aire multisports)

Depuis la dernière réunion, l’avant-projet a été validé par l’administration du Développement rural. La demande de permis d’urbanisme a, dans la foulée, été introduite. L’urbanisme devrait rendre un avis favorable puisque ce projet est établi dans la lignée de ce qui a été fait pour le bloc en face et reprenant les locaux destinés aux associations.

Le seul changement à signaler par rapport à l’avant-projet présenté en CLDR est une modification au niveau du chauffage où l’auteur propose une pompe à chaleur plutôt qu’une chaudière au gaz. Des panneaux photovoltaïques produiront l’énergie nécessaire à son alimentation.

En plus de l’aménagement du bâtiment, une aire multisports est en bonne voie de concrétisation. Cet espace ne fait pas l’objet d’une demande émanant du PCDR, le financement est d’ailleurs autre que de Développement rural. Néanmoins, il vient compléter un ensemble qui vise à dynamiser le quartier de Préhyr et offrir des infrastructures de convivialité. Cet aménagement, contigu à l’atelier rural, comprendra donc, outre l’aire de sports, des gradins et des modules de jeux pour plus jeunes. Ultérieurement, un skatepark pourrait venir compléter l’ensemble.

Pour compléter l’information, si l’aire multisports est clôturée sur tout son périmètre, elle n’en est pas moins accessible à tous. Les clôtures visent notamment à empêcher les ballons d’aller sur la route voisine et assurent ainsi la sécurité des enfants sur le site.

Suite à cette présentation, les membres de la CLDR s’interrogent quant à l’offre de parking. A front de rue, effectivement, le site ne propose qu’une huitaine de places. La cour constitue, à ce stade, une alternative notamment pour les utilisateurs des locaux associatifs comme de la crèche. A terme, un parking est envisagé sur l’arrière du bâtiment des associations.

Autre question soulevée : celle de l’installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Qu’il s’agisse de vélos comme de voitures, le mode de déplacement électrique fait partie de notre réalité et ce serait dommage de ne pas en tenir compte.

La Fondation rurale de Wallonie signale qu’à ce titre, le PAEDC comporte certainement une fiche relative à ce type d’aménagements et des subventions sont à aller chercher via les appels à projets POLLEC. KICK, actif sur le territoire rochefortois, propose également des actions en ce sens. Lorsque la personne référente PAEDC – POLLEC sera engagée (remplacement de C. Colson au sein du personnel communal rochefortois), une coordination allant en ce sens sera réalisée. Ces bornes sont à intégrer dans la réflexion relative à la suite des aménagements de cet ensemble.

* Entrées de villages (préparation de l’avant-projet)

A ce stade, il règne encore beaucoup d’incertitudes. En effet, au niveau des voiries régionales, tant la FRW que l’administration communale n’obtiennent de réponses quant à la possibilité d’implanter les totems sur les accotements.

Au niveau des voiries communales, il n’y a pas de souci technique mais, globalement, le coût du projet a augmenté de manière conséquente. Cette conjoncture amène, là encore, des incertitudes. La CLDR sera évidemment informée des avancées du dossier et devra donner son avis sur l’avant-projet.

* Aménagement du presbytère de Laloux (désignation de l’auteur et première esquisse)

La convention-faisabilité relative à l’aménagement du presbytère de Laloux en logements-tremplin et local de convivialité a enfin été signée début août 2022. Suite à cette signature, les choses ont pu déjà avancer. Ainsi, un auteur a été désigné – Mr Guy COLSON - et a déjà réalisé une esquisse sur base de la situation existante.

Alain Jacquet présente la première esquisse proposée par Mr Colson. Ainsi, une annexe sur le côté gauche est proposée afin d’équilibrer le bâtiment. Pour accueillir trois logements dans le bâtiment, cette annexe sera dédiée à un logement PMR. Les deux autres logements occuperont le 1er étage (pièces de vie) et les combles (chambre).

La moitié droite du rez-de-chaussée sera destinée à accueillir des locaux socio-collectifs, qui seront notamment utilisés pour des ateliers de partage de savoirs / savoir-faire ; une donnerie ; des ateliers pour les enfants ; …

Les logements dits « tremplin » ne sont pas des logements sociaux. Ils feront donc l’objet d’une gestion communale et les critères du contrat locatif pourront être discutés en CLDR. A titre d’exemple, les logements-tremplin de l’ancienne gendarmerie de Wellin sont cités. Provisoirement, ces logements sont mis, pour deux ans, à disposition des sinistrés suite au passage de la tornade à Beauraing en juin 2021 et des inondations de l’été 2021.

**2.2. Les groupes de travail**

À côté des projets « à gros budget », la CLDR peut aussi initier des groupes de travail. Ils sont chargés de réfléchir à différentes thématiques mais aussi de concrétiser des projets qui demandent des financements moins importants.

* BiodiverCité

La mise en œuvre de l’appel à projets 2021 touche à présent à sa fin (il doit être finalisé pour mars 2023).

Les nichoirs à cincles plongeurs ont été installés en étroite collaboration entre le Service Technique Communal et le Contrat de Rivière Lesse ; le panneau de sensibilisation concernant la renouée du Japon, établi toujours en concertation entre les deux services précités, devrait prendre place prochainement (sans doute au parc des Roches).

A noter par ailleurs que, dans le cadre de la lutte contre les espèces exotiques invasives et suite aux inondations qui ont permis la dissémination de ces invasives, le Contrat de rivière Lesse a eu l’opportunité d’engager un équivalent temps-plein de manière à ce que la lutte soit d’autant plus active et efficace.

La plantation de la haie double-rang à Ave-et-Auffe, autour du terrain de pétanque, est bien en place et les aménagements à l’école de Villers, s’ils prennent un peu plus de temps, sont néanmoins bien sur les rails.

Enfin, la distribution des arbres lors de la Semaine de l’Arbre a connu un succès mitigé. Pourtant le choix d’essences était varié. Mais est-ce le site de distribution qui manquait de visibilité (la distribution a eu lieu à Préhyr, au jardin partagé), la communication insuffisante… Une animation sur le compostage avait lieu sur le site simultanément.

Les membres de CLDR – dont certains sont également actifs dans le groupe de travail Nature – déplorent toutefois le manque de possibilité d’implication citoyenne. Ils aimeraient qu’il y ait plus de communication sur ces sujets.

Pour l’appel à projets 2022, sur proposition du groupe de travail, le Collège communal a rentré 4 projets :

* + Aménagement de 3 bâtiments désaffectés pour les chauves-souris : il s’agit d’anciens pompages laissés à l’abandon.
  + Création d'un sentier forestier sur une parcelle communale au Bois de la Héronnerie, à Lessive : cela évitera de traverser une prairie à haute valeur biologique.
  + Restauration du jardin du presbytère à Laloux : Annick Louis explique que le site a été dévasté par la tornade de juin 2021. C’est une zone naturelle typique de la Famenne et l’idée est d’y recréer des haies, une prairie fleurie ou de fauche, des plantations de petits fruits… Le projet est également rentré dans l’appel Proximity.
  + Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2023

La Région wallonne devait rendre son avis pour la fin de l’année et c’est chose faite : Rochefort bénéficiera de 11 937 euros de subsides – ventilés comme il se doit en fonction des budgets rentrés pour chacune des fiches - pour mener à bien ces 4 projets. Les dépenses seront ainsi financées à 100%.

Pour 2023, l’appel à projets BiodiverCité devrait être reconduit selon les mêmes principes. Il semblerait qu’une attention nouvelle soit portée à la pollution lumineuse et à son atténuation.

Pour préparer ce prochain appel à projets, le GT Nature devrait se réunir fin janvier, voire février.

Le souhait de plus de participation citoyenne est bien noté et cela sera rappelé à la personne qui sera engagée en charge de cette matière. Une des propositions à cet effet serait, par exemple, la mise en œuvre de chantiers participatifs : plantation de vergers ou haies ; pose de nichoirs ; restauration du jardin de Laloux ; … Les exemples ne manquent pas ! Le groupe de travail fera des propositions concrètes en ce sens.

Le groupe de travail reste ouvert à toutes les personnes intéressées et la CLDR recevra une invitation qu’elle pourra relayer à l’envi.

* Petit patrimoine (mise en ligne du site Bibliotheca et étude sanitaire de 6 éléments)

Le site Bibliotheca – que l’on ne présente plus – compte à présent environ 250 éléments recensés. Le site est maintenant disponible pour tous : il est notamment référencé sur le site de la Ville. ([https://bibliotheca.rochefort.be/](https://bibliotheca.rochefort.be/%20) ou, via le site de la Ville : onglet « Loisirs » 🡪 petit patrimoine).

A l’occasion de cette mise en ligne du site, le groupe de travail Patrimoine a donc convié le tout Rochefort le 17 novembre dernier à une soirée de présentation de l’inventaire et des outils utilisés avec force témoignages.

En 2022, le GT a répondu, comme l’année précédente, à l’appel à projets de la Province de Namur. Cet appel à projets concernait le petit patrimoine populaire hydraulique. La demande a donc été faite pour l’obtention d’un subside pour la réalisation d’une étude sanitaire de 6 éléments. La réponse favorable du Collège provincial a permis de dégager une subsidiation de 1250 € pour une étude qui, au final, en coûte le double mais que la Commune a souhaité co-financer.

L’étude sanitaire, réalisée par l’architecte P. Bribosia, vient de rentrer à la Commune. Cette étude est claire et professionnelle. Ainsi, pour chaque élément étudié, les détails techniques sont fournis et différents scenarii envisagés pour soit la réparation, la réhabilitation ou la conservation à des fins esthétiques.

Si seuls six éléments ont été sélectionnés pour la réalisation de cette étude, le GT a néanmoins veillé à ce que les conseils prodigués puissent être transposés : l’exemple de l’étude sanitaire de la pompe en fonte de Ave-et-Auffe et du bac en pierre adjacent illustre cette idée. Sur cette base, d’autres pompes et d’autres bacs pourront être restaurés en suivant les conseils de l’étude et dans le respect des techniques spécifiques qui constituent bien toute la difficulté de la restauration du petit patrimoine.

Suite à cette étude, ce sont maintenant les dossiers de demande de subsides à l’AWaP pour la restauration de ces éléments qui pourront être constitués.

Cela illustre bien que l’inventaire n’est qu’une étape et prend d’autant plus de sens au regard des suites que l’on souhaite y donner.

**3. Et en 2023 ?**

La CLDR continuera évidemment à suivre les projets ci-dessus mais il est aussi possible d’aborder d’autres thèmes en lien avec la vie communale. Quels sont les sujets qui vous intéressent ? De quoi voulez-vous parler lors des réunions de la CLDR ? Et quel doit être le niveau d’investissement de la CLDR (recevoir une information, donner un avis, s’impliquer activement…) ?

Afin de faire émerger les idées de chacun et permettre à chacun de prendre pied concrètement dans l’ODR, la FRW propose que chacun note sur un ou des post-it, en fonction de son inspiration, les sujets ou idées qu’il aimerait voir aborder en CLDR. Ces post-its sont à découvrir en annexe.



L’initiative a porté ses fruits : ces petits desserts sont venus à point pour aider à la réflexion et à l’émergence des idées Cela ajoute à la convivialité du travail en sous-groupes et au plaisir de partager cette dernière réunion de l’année.

Suite à cette réflexion individuelle, deux sous-groupes ont émergé : l’un traitant de la mobilité douce, l’autre de la dynamisation des villages de l’entité. Le résultat de ce travail se trouve en annexe au présent compte-rendu.

Ces réflexions sont mises en parallèle de projets issus du PCDR. La prochaine réunion de la CLDR approfondira cet aspect.

**4. divers**

Les infos locales :

* Un nouveau comité pour Lavaux-Sainte-Anne : Catherine Jaspart explicite la volonté d’insuffler une dynamique citoyenne dans le village. Un article de L’Avenir en a fait une belle publicité ! Premier succès de ce comité : un dîner de Saint Nicolas qui a rassemblé plus de 140 personnes. Fort de ce succès, le comité continue sur sa lancée et propose un marché de Noël qui se tiendra à la salle du village, le samedi 17/12.
* En cette période de fêtes de fin d’année, chaque quartier de l’entité expose une/des crèches. Un objectif de promenade en soi !
* Une soirée de Nouvel-An est organisée à Lessive sur le thème de « Gatsby le Magnifique ». Possibilité de se restaurer sur place (hamburgers bios). Contact : Julie Mommaerts.
* Le 14 janvier prochain, en partenariat avec KICK, Worms proposera une formation d’« ambassadeur du compostage ». Cette formation s’inscrit dans la continuité de la vente de compostières individuelles via l’asbl RELAIS (sous l’égide de la Ville) au prix de 15 euros. L’accompagnement pour apprendre à gérer ces bacs à compost est gratuit.

Toujours dans cette dynamique de réduction des déchets, deux composteurs collectifs seront bientôt installés sur la commune. Par composteur collectif, on entend composteur pour collectivité.

Enfin, en partenariat avec l’école de Villers-s/Lesse, un outil pédagogique relatif au compostage est en cours de réalisation.

* Dans les bonnes nouvelles, le projet d’aménagement du jardin du presbytère de Laloux (projet qui s’inscrit dans la continuité de l’appel à projets BiodiverCité 2022) a été retenu dans le cadre du budget participatif « Proximity ».

La FRW remercie vivement les personnes présentes pour leur participation, leurs apports et leur intérêt.



**Fondation rurale de Wallonie**

Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie

084/21 98 60 famenne@frw.be

**Merci de votre participation !**

Marie Goovaerts et Alain Jacquet

*Agents de développement*